

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: CCBTA (1)

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BEAUCAIRE TERRE D'ARGENCE (2)**

*Numéro SIRET : 24300058500121*

**POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC UZES**

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : Z.A.E MERARDE (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

<b>A - Informations statistiques, fiscales et financières</b>	4
<b>B - Modalités de vote du budget</b>	5
<b>C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats</b>	6
<b>C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses</b>	7
<b>C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes</b>	8

## II - Présentation générale du budget

<b>A - Vue d'ensemble - Vote et reports</b>	9
<b>B1 - Présentation des AP votées</b>	10
<b>B2 - Présentation des AE votées</b>	11
<b>C1 - Equilibre financier du budget - Investissement</b>	12
<b>C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement</b>	15
<b>D1 - Balance générale - Dépenses</b>	17
<b>D2 - Balance générale - Recettes</b>	19

## III - Vote du budget

<b>A - Section d'investissement - Vue d'ensemble</b>	21
<b>A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article</b>	25
<b>A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement</b>	27
<b>A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP</b>	28
<b>A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP</b>	29
<b>A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article</b>	30
<b>B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble</b>	32
<b>B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article</b>	35
<b>B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article</b>	37

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

<b>A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble</b>	39
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble

A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

<b>B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie</b>	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
<b>B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes</b>	45
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
<b>B6 - Prêts</b>	46
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
<b>B9 - Etat du personnel</b>	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
<b>C1.1 - Equilibre budgétaire</b>	49
<b>C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses</b>	50
<b>C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes</b>	51
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

## V - Arrêté et signatures

<b>A - Arrêté et signatures</b>	52
---------------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		
Informations statistiques		
<i>Population totale</i>		Valeurs
		Collectivité
	<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
<i>Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)</i>		
	<b>Informations financières – ratios</b>	
		Valeurs
1      Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2      Recettes réelles de fonctionnement / population		
3      Dépenses d'équipement brut / population		
4      Encours de dette / population (2) (3)		
5      DGF / population		
6      Dépenses de personne / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7      Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8      Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9      Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10     Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>
	<b>MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET</b>
I	B

*I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :*

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

*La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :*

*II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».*

*III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :*

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

*IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.*

*V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).*

*VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.*

*VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).*

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BS + DS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>		
		<b>I</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>		
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1</b>		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
TOTAL	<b>A1 + B1</b>	<b>0,00</b>
Investissement	<b>A2 + B2</b>	<b>0,00</b>
Fonctionnement	<b>A3 + B3</b>	<b>0,00</b>

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>	<b>(I)</b> <b>0,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>	<b>(II)</b> <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		<b>(III)</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		<b>(IV)</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>			<b>A</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	<b>39 634,00</b>	<b>79 258,00</b>
	+		
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	<b>(si solde négatif) 39 624,00</b>	<b>(si solde positif) 0,00</b>
	=		
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	<b>79 268,00</b>	<b>79 268,00</b>
	+		
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	<b>(si déficit) 0,00</b>	<b>(si excédent) 0,00</b>
	=		
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>79 268,00</b>	<b>79 268,00</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>158 526,00</b>	<b>158 526,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>PRÉSENTATION DES AP VOTÉES</b>			<b>B1</b>
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>		<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>		
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	<b>020</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>PRÉSENTATION DES AE VOTÉES</b>			<b>B2</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>	<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>	<b>Montant</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>						<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<i>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<i>Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<i>Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<i>Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<i>Subventions d'investissement (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<i>Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<i>Participations et créances rattachées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<i>Autres immobilisations financières (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<i>Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7)</i>	39 624,00		39 634,00	39 634,00	39 634,00
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>39 624,00</b>		<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>39 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>39 624,00</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>79 258,00</b>
---	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>						<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	<i>RSA</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<i>Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<i>Emprunts et dettes assimilées (4)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<i>Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<i>Subventions d'équipement versées (3) (13)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<i>Immobilisations reçues en affectation (3) (5)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<i>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	<i>Excédents de fonctionnement capitalisés (6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	<i>Autres subventions invest. non transf. (3) (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<i>Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<i>Participations et créances rattachées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<i>Autres immobilisations financières (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<i>Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

021	<i>Virement de la section de fonctionnement (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)</i>	79 248,00		79 258,00	79 258,00	79 258,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>79 248,00</b>		<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>79 248,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					
=					
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					
<b>79 258,00</b>					

**Pour information :**

*Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.*

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>
--

39 624,00
-----------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	<i>Charges à caractère général (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	<i>Atténuations de produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	<i>APA</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	<i>RSA / Régularisations de RMI</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	<i>Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)</i>	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>
66	<i>Charges financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	<i>Charges spécifiques (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	<i>Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>	<b>10,00</b>

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	79 248,00		79 258,00	79 258,00	79 258,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>79 248,00</b>		<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>

<b>TOTAL</b>	79 248,00	0,00	79 268,00	79 268,00	79 268,00
+					
<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>			0,00		
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			79 268,00		

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	<i>Atténuations de charges (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	<i>APA</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	<i>RSA / Regularisations de RMI</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	<i>Prod. services, domaine, ventes diverses</i>	39 624,00	0,00	39 624,00	39 624,00	39 624,00
73	<i>Impôts et taxes (sauf le 731)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	<i>Fiscalité locale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	<i>Dotations et participations (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	<i>Autres produits de gestion courante (3)</i>	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>39 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>
76	<i>Produits financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	<i>Produits spécifiques (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	<i>Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>39 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	0,00		39 634,00	39 634,00	39 634,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>

<b>TOTAL</b>	39 624,00	0,00	79 268,00	79 268,00	79 268,00
+					
			<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	0,00	
=					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>79 268,00</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>39 624,00</b>	<i>Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.</i>
---	------------------	---

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		39 634,00	39 634,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	39 634,00	39 634,00

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>39 624,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>79 258,00</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10,00	0,00	10,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		79 258,00	79 258,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	10,00	79 258,00	79 268,00

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>79 268,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
<b>10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>13 Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>15 Provisions pour risques et charges (4)</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	(6) <b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>204 Subventions d'équipement versées (3) (9)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>21 Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>22 Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	(7) <b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>018 RSA</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>26 Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>27 Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>28 Amortissement des immobilisations</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>29 Dépréciations des immobilisations (4)</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>3... Stocks et en-cours</b>		79 258,00	<b>79 258,00</b>
<b>45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>481 Charges à rép. sur plusieurs exercices</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>49 Dépréciation des comptes de tiers (4)</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>59 Dépréciation des comptes financiers (4)</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>021 Virement de la section de fonctionnement</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>024 Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>0,00</b>
---------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>79 258,00</b>
---	------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
<b>013 Atténuations de charges (8)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>016 APA</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>017 RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>60 Achats et variation des stocks</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>70 Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>39 624,00</b>		<b>39 624,00</b>
<b>71 Production stockée (ou déstockage)</b>		39 634,00	<b>39 634,00</b>
<b>72 Production immobilisée</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>73 Impôts et taxes (sauf 731)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>731 Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>74 Dotations et participations (8)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>75 Autres produits de gestion courante (8)</b>	<b>10,00</b>	0,00	<b>10,00</b>
<b>76 Produits financiers</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>77 Produits spécifiques (8)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>78 Reprise sur amortissements et provisions (8)</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>
<b>79 Transferts de charges</b>		0,00	<b>0,00</b>
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>	<b>79 268,00</b>

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		79 268,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

		III – VOTE DU BUDGET					
		SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE				A	
		DEPENSES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la Séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	I'assemblée II	Vote de l'assemblée dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
TOTAL	39 624,00	0,00	0,00	39 634,00	39 634,00	0,00	39 634,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses térielles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	39 624,00			39 634,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	39 624,00			39 634,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	39 624,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	79 258,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		<b>III</b>	
		<b>A</b>	

**RECETTES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II			
<b>TOTAL</b>	<b>79 248,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 258,00</b>		<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	79 248,00		79 258,00		79 258,00	79 258,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>79 248,00</b>		<b>79 258,00</b>		<b>79 258,00</b>	<b>79 258,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II	III = I + II
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>					<b>79 258,00</b>

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DI 042.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée 39 634,00	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP 0,00	Pour information Crédits gérés hors AP 0,00	TOTAL (RAR N-1 + Vote) II = I + II 39 634,00
								III
<b>TOTAL</b>	39 624,00	0,00	0,00	39 634,00	39 634,00	0,00	0,00	39 634,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>II = I + II</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	39 624,00	1		39 634,00	39 634,00		39 634,00	39 634,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Changes transférées (7)	39 624,00			39 634,00	39 634,00		39 634,00	39 634,00
3355	Travaux	39 624,00			39 634,00	39 634,00		39 634,00	39 634,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>39 624,00</b>			<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>		<b>39 634,00</b>	<b>39 634,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF-042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		<b>III</b>			<b>A3</b>	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	79 248,00	0,00	79 258,00	79 258,00	79 258,00
018	<b>RSA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (4) (10)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	<b>Autres subventions invest. non transf.</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<b>Cpte de liaison : affectation (PA, régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participations et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<b>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</b>	79 248,00		79 258,00	79 258,00	79 258,00
3355	<b>Travaux</b>		79 248,00	79 258,00	79 258,00	79 258,00
041	<b>Opérations patrimoniaires (9)</b>	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>		79 248,00	79 258,00	79 258,00	79 258,00

(1) Détaillez les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = D/042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

						III
						B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	DÉPENSES		Pour information, dépenses gérées hors AE	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
							II	II = I + II			
	<b>TOTAL</b>	79 248,00	0,00	79 268,00	0,00	79 268,00	79 268,00	0,00	0,00	79 268,00	79 268,00
011	<b>Charges à caractère général (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	<b>Atténuations de produits</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	<b>RSA / Réregularisations de RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	<b>Autres charges de gestion courante (sauf 6556) (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
6586	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
66	<b>Charges financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	<b>Charges spécifiques (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	<b>Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	<b>Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)</b>										
	<b>Total des dépenses financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	79 248,00				79 258,00	79 258,00			79 258,00	79 258,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00				0,00	0,00			0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	79 248,00				79 258,00	79 258,00			79 258,00	79 258,00
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>										0,00
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>										79 268,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

	<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	
	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	
		<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	39 624,00	0,00	79 268,00	79 268,00	79 268,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	39 624,00	0,00	39 624,00	39 624,00	39 624,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	39 624,00	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	39 624,00	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
					R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
					Total des recettes de fonctionnement cumulées	79 268,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à refacer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles  II	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE  II	Pour information Crédits gérés hors AE  II = I + II	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  II
	<b>TOTAL</b>	79 248,00	0,00	79 268,00	79 268,00	0,00	79 268,00	79 268,00	79 268,00
011	<b>Charges à caractère général (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	<b>Atténuations de produits</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	<b>APA</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	<b>Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)</b>	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65888	<b>Autres</b>	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
66	<b>Charges financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	<b>Charges spécifiques (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	<b>Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	<b>Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)</b>								
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	<b>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</b>	79 248,00			79 258,00	79 258,00		79 258,00	79 258,00
7133	<b>Variat° en-cours de production biens</b>	79 248,00			79 258,00	79 258,00		79 258,00	79 258,00
043	<b>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</b>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	79 248,00			79 258,00	79 258,00		79 258,00	79 258,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

<i>Montant des ICNE de l'exercice</i>	<b>0,00</b>
<i>Montant des ICNE de l'exercice N-1</i>	<b>0,00</b>
<b>= Différence ICNE N – ICNE N-1</b>	<b>0,00</b>

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	39 624,00	0,00	79 268,00	79 268,00	79 268,00
013	<i>Atténuations de charges (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	<i>APA</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	<i>RSA / Régularisations de RMI</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	<i>Prod. services, domaine, ventes diverses</i>	39 624,00	0,00	39 624,00	39 624,00	39 624,00
7015	<i>Ventes de terrains aménagés</i>	39 624,00	0,00	39 624,00	39 624,00	39 624,00
73	<i>Impôts et taxes (sauf 731)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	<i>Fiscalité locale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	<i>Dotations et participations (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	<i>Autres produits de gestion courante (3)</i>	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
75888	<i>Autres</i>	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	39 624,00	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
76	<i>Produits financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	<i>Produits spécifiques (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	<i>Reprises amort, dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	39 624,00	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
7133	<i>Variat° en-cours de production biens</i>	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	0,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00	39 634,00

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

<i>Montant brut</i>	0,00
<i>Compensation</i>	0,00
<i>Montant net</i>	0,00

<b>Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)</b>
<i>Montant des ICNE de l'exercice</i>
<i>Montant des ICNE de l'exercice N-1</i>

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	
		0,00

(1) Détaillez les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non déparmentale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	01	0	0-5	Gestion des fonds européens	Sécurité	1	Enseign., formation prof.,apprentissage	2	Cult. ,vie soc.,jeun., sports, loisirs	3	4	4-4 RSA
			Services généraux (hors fonds européens)	01 et Gestion des fonds européens										
<b>DEPENSES</b>														
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d’investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participations et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	<b>Opérations pour compte de tiers</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>														
024	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d’investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participations et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	<b>Opérations pour compte de tiers</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES					IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)					A1	
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
	<b>DEPENSES</b>							
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	<i>Subventions d’investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	<i>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	<i>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	<i>Subventions d’équipement versées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	<i>Immobilisations reçues en affectation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	<i>Immobilisations en cours (sauf 2324)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	<i>Participations et créances rattachées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	<i>Autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	<i>Opérations pour compte de tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>							
024	<i>Produits des cessions d’immobilisations</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	<i>Dotations, fonds divers et réserves</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	<i>Subventions d’investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	<i>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	<i>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	<i>Subventions d’équipement versées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	<i>Immobilisations reçues en affectation</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	<i>Immobilisations en cours (sauf 2324)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	<i>Participations et créances rattachées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	<i>Autres immobilisations financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	
		<b>IV</b>
		<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	01 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuin., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>									
011	<i>Charges à caractère général</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	<i>Atténuations de produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	<i>Charges financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	<i>Charges spécifiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	<i>Dotations aux provisions, dépréciations</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
013	<i>Atténuations de charges</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	<i>Prod. services, domaine, ventes diverses</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	<i>Impôts et taxes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	<i>Fiscalité locale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	<i>Dotations et participations</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	<i>Autres produits de gestion courante</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	<i>Produits financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	<i>Produits spécifiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	<i>Reprises amort., dépréciations, prov.</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES					IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)					A2	
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	<b>DEPENSES</b>	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
011	<i>Charges à caractère général</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	<i>Charges de personnel et frais assimilés</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	<i>Atténuations de produits</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	<i>Autres charges de gestion courante</i>	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
6586	<i>Frais fonctionnement des groupes d'élus</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	<i>Charges financières</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	<i>Charges spécifiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	<i>Dotations aux provisions, dépréciations</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	39 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 634,00
013	<i>Atténuations de charges</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	<i>Prod. services, domaine, ventes diverses</i>	0,00	39 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 624,00
73	<i>Impôts et taxes</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	<i>Fiscalité locale</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	<i>Dotations et participations</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	<i>Autres produits de gestion courante</i>	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
76	<i>Produits financiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	<i>Produits spécifiques</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	<i>Reprises amort., dépréciations, prov.</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		IV – ANNEXES	
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)		B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1
5191 Avances du Trésor			Intérêts (3)
5192 Avances de trésorerie			Montant des remboursements N-1
51931 Lignes de trésorerie			Remboursement du tirage
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			Encours restant dû au 01/01/N
5194 Billets de trésorerie			
5198 Autres crédits de trésorerie			
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8300071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>		
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRÉTS</b>	<b>B6</b>		
<b>Prêts (compte 274)</b>				
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer	ICNE de l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9	

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT ; un agent à temps partiel, à 40 % (quotité de travail = 40 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9	

## B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POLP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

partiel ou indisponible.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-3° : Justifiée par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve que aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-4° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-5° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, perçant trois ans suivant la création, et le cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-6° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-6 avec un agent contractuel territorial qui justifie à une date de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne un remplacement avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-32 : Emplois particuliers recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : Autres

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 357 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> <i>montant négatif si déficit (D001)</i> <i>montant positif si excédent (R001)</i>	-39 624,00	-39 624,00
<b>Solde des RAR (B)</b> <i>montant négatif si déficit</i> <i>montant positif si excédent</i>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> <i>Solde positif : excédent de financement</i> <i>Solde négatif : besoin de financement</i>	-39 624,00	-39 624,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> <i>Solde positif : excédent de financement</i> <i>Solde négatif : besoin de financement</i>	-39 624,00	-39 624,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> <i>Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité</i> <i>Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité</i>	-39 624,00	-39 624,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	0,00	0,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> <i>Solde positif : annuité de la dette couverte</i> <i>Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)</i>	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>0,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	<i>Emprunts obligataires</i>	0,00	0,00
1641	<i>Emprunts en euros</i>	0,00	0,00
1643	<i>Emprunts en devises</i>	0,00	0,00
16441	<i>Opérations afférentes à l'emprunt</i>	0,00	0,00
1671	<i>Avances consolidées du Trésor</i>	0,00	0,00
1672	<i>Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor</i>	0,00	0,00
1678	<i>Autres emprunts et dettes</i>	0,00	0,00
1681	<i>Autres emprunts</i>	0,00	0,00
1682	<i>Bons à moyen terme négociables</i>	0,00	0,00
1687	<i>Autres dettes</i>	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>0,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	<i>FCTVA</i>	0,00	0,00
10226	<i>Taxe d'aménagement (3)</i>	0,00	0,00
10227	<i>Versement pour sous densité</i>	0,00	0,00
10228	<i>Autres fonds d'investissement</i>	0,00	0,00
13146	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00	0,00
13156	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00	0,00
13246	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00	0,00
13256	<i>Attributions compensation investissement</i>	0,00	0,00
138	<i>Autres subventions invest. non transf.</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

*Nombre de membres en exercice : 34**Nombre de membres présents : 30**Nombre de suffrages exprimés : 33***VOTES :***Pour : 33**Contre : 0**Abstentions : 0**Date de convocation : 24/03/2025**Présenté par LE PRESIDENT (1),**A BEAUCAIRE, le 07/04/2025**Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE(2), réunie en session ORDINAIRE**A BEAUCAIRE, le 07/04/2025**Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (2),(3).*

CAMAIONE ALBERTO	
CHARDON CLIMENT CATHERINE	
CHAUDON NELSON	
CIMINO AUDREY	
CIMINO ROUVIER YVETTE	
DEYDIER HELENE	
DONADA GILLES	
DUMAS GILLES	
FLORENT JUDITH	
FOUGASSE MIREILLE	
FOURNIER JEAN MARIE	
GIBERT CHRISTOPHE	
GILLES JEAN MARIE	
GORJON ANDRE	
GRANIER JEAN PAUL	
HOURS MARTINE	
MARMIER STEPHANIE	
MARTIN FREDERIC	
MARTINEZ JUAN	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

MAYOL ERIC	
MOURET MAURICE	
MUNOZ AURELIE	
NESTI MYRIAM	
NOAILLES DUPLISSY PASCALE	
PERIGNON MARIE FRANCE	
PIERRE DOMINIQUE	
POIRIER DELPHINE	
RIGAL OLIVIER	
ROUSSEL LUCIE	
SANCHEZ JULIEN	
SEGERS CLAUDINE	
SOULIER MAX	
THIEULOY MARIE PIERRE	
VIDAL STEPHANE	

*Certifié exécutoire par LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2025, et de la publication le 10/04/2025  
A BEAUCAIRE, le 09/04/2025*

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.